



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	12
votants	17

Le lundi 25 juillet 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : lundi 18 juillet 2022

DELIBERATION

N° 88/2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Marie-Lou ALLAVENA, Renaud LEFEBVRE donne pouvoir Paul REY, Isabelle SAUVE donne pouvoir à Karine BOETTI, André IPERT donne pouvoir à Michel BRAUN, Herbert WOLFERS donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI, Julia BONNET.

OBJET :

Création de postes au
tableau des effectifs

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Karine BOETTI.

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 12 avril 2022,

Considérant les tableaux d'avancements de grades établis pour l'année 2022,

Considérant la nécessité de recruter un(e) Directeur/trice de la crèche « la Maison des Bambins à compter du 29 août 2022,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création de 7 postes :

- 3 emplois d'adjoints techniques territoriaux principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 2 emplois d'adjoints administratifs territoriaux principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps complet

Le tableau des emplois est modifié à compter du 25 juillet 2022 :

Filière Technique

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux principal de 1 ^{ère} classe	
Effectif actuel du grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	0
Effectif nouveau du grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3

Filière Administrative

Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux principal de 1 ^{ère} classe	
Effectif actuel du grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	3
Effectif nouveau du grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	5

Filière Culturelle

Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	
Effectif actuel du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	0
Effectif nouveau du grade d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1

Filière Médico-sociale

Cadre d'emplois des d'éducateur de jeunes enfants	
Effectif actuel du grade d'éducateur de jeunes enfants	0
Effectif nouveau du grade d'éducateur de jeunes enfants	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DECIDE d'adopter les créations d'emplois ainsi proposées.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

AR Prefecture

006-210600235-20220727-2022_92-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20220727-2022_92-DE
Reçu le 27/07/2022
Publié le 27/07/2022